



## comment faire pour mettre fin à une interdiction bancaire

Par **spadoni**, le **03/03/2012** à **20:58**

je suis interdit bancaire depuis fin 2008,début 2009,j'aimerais demander une remise en grace afin de beneficier à nouveau d'un carnet de chèques ce qui faciliterait mes paiements que j'effectue en espèce.Pourriez vous me dire si cela est possible et qu'elles sont les modalités qui le permettent.Je vous remercie par avance de votre aide

Par **dolaf**, le **07/03/2012** à **14:09**

bonjour,

si vous êtes interdit bancaire, c'est que vous avez émis un ou plusieurs chèques sans provision suffisante sur votre compte.

cette interdiction est pour cinq ans.

normalement, cette interdiction bancaire peut être levée si vous régularisez le paiement.

cordialement

dolaf